TABLE DES MATIÈRES

Avertissement de la 1re édition (1993) V
Sommaire VII
Liste des abréviations et sigles IX
Bibliographie générale XV

CHAPITRE I

LES RELATIONS INTERNATIONALES ET LE DROIT

SECTION I. — ***La notion de droit international*** 1
§ 1. — LES RELATIONS INTERÉTATIQUES ET LEUR DROIT 2
§ 2. — LES RELATIONS TRANSÉTATIQUES ET LEUR DROIT 4
A. — Notion et typologie 4
1° Caractère transétatique : l'extranéité 4
2° Types de relations transétatiques 5
B. — Ordres juridiques de référence, 1 : ordres extra-étatiques 6
1° Ordres superétatiques 7
2° Ordres transétatiques 8
C. — Ordres juridiques de référence, 2 : ordres étatiques et ordre interétatique 10
1° Dans les relations transétatiques privées 10
2° Dans les relations transétatiques publiques 12
§ 3. — LE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC DANS LE CHAMP DES DISCIPLINES JURIDIQUES INTERNATIONALES 15

SECTION II. — ***Le système juridique international*** 17
§ 1. — PRÉLIMINAIRES 18
A. — Les systèmes juridiques : éléments constitutifs 18
B. — Le système juridique étatique : le modèle hiérarchique 19

1° Production du droit : l'État, producteur primaire du droit .. 20
2° Réalisation du droit : l'État, garant du droit 21

§ 2. — LE SYSTÈME JURIDIQUE INTERNATIONAL : UN MODE ANARCHIQUE ... 22
A. — *La souveraineté de l'État, première approche* 22
B. — *Conséquences sur l'organisation du système* 24
1° Production du droit 24
2° Réalisation du droit 26

SECTION III. — ***La régulation juridique internationale*** 28

§ 1. — DIMENSIONS 29
A. — *Les trois dimensions* 29
1° Dimension idéologique 29
2° Dimension organisatrice 30
3° Dimension d'enregistrement 31
B. — *Leur désarticulation en droit international public* 32
1° Originalité du droit international 32
2° Exemples 33

§ 2. — FONCTIONS 35
A. — *Fonctions générales* 35
1° Différenciation suivant les usages 35
2° Répartition suivant les moments de la norme 36
B. — *Fonctions analytiques* 37
Bibliographie 39

CHAPITRE II

ÉLÉMENTS DE FORMATION DU DROIT INTERNATIONAL

SECTION I. — ***Données générales*** 41

§ 1. — MODES DE FORMATION 42
1° Le problème des « sources » 42
2° L'article 38 du Statut de la C.I.J. 44
3° L'unilatéral et le concerté 46

§ 2. — ORIGINE DU DROIT INTERNATIONAL : L'ENGAGEMENT INTERNATIONAL DE L'ÉTAT 47
1° Notion 48
2° Fondement 48

§ 3. — DEGRÉS DE NORMATIVITÉ INTERNATIONALE 49

1° En fonction des modes de formation 50
2° En fonction du contenu des engagements 51

SECTION II. — *Coutume internationale* 52

§ 1. — APPROCHES 53

A. — Approches doctrinales 53
1° Deux thèses dominantes 53
2° Approche génétique 54
3° Didactique 55
4° Fonctionnelle 56

B. — Approche positive 56
1° Antinomies 56
2° La coutume comme puissance, comme processus et comme norme 57

§ 2. — ATTESTATION DES NORMES COUTUMIÈRES 58

A. — Processus de formation et attestation d'existence 58
1° Mystères du processus 59
2° Éléments d'attestation 59

B. — Diversité du matériel de référence 60
1° Doctrine 60
2° Documents émanant d'organisations internationales 61
3° Pratiques étatiques 62
4° Jurisprudence internationale 63

C. — Unité de la méthodologie 64
1° Pratique 64
2° « Opinio juris » 65
3° Combinaison 67

§ 3. — PUISSANCE JURIDIQUE 68

A. — Opposabilité des normes 68
1° Coutumes générales 69
2° Coutumes régionales ou particulières 70

B. — Coutume et codification 70
1° Maintien de la puissance coutumière 71
2° Superposition des normes conventionnelles aux normes coutumières 72
3° Cristallisation de nouvelles règles coutumières par la codification et le développement progressif 73

SECTION III. — ***Traités internationaux*** 73

§ 1. — ÉVOLUTION DU DROIT DES TRAITÉS 74
1° Développement de leur rôle 74
2° Facteurs de leur développement 75
3° Bases de leur régime juridique 75

§ 2. — DÉFINITION ET CLASSIFICATION 76
A. — Définition 76
B. — Classification 78
1° Classifications doctrinales 79
2° Classifications suivant la Convention de Vienne 80

§ 3. — CAPACITÉ DE CONCLURE DES TRAITÉS 81
1° États 81
2° Organisations internationales 82
3° Autres entités 83

SECTION IV. — ***Instruments concertés non conventionnels*** 84
A. — Identification 84
1° Instruments 84
2° Concertés 85
3° Non conventionnels 86
B. — Caractères 87
1° Intégration dans un processus 87
2° Engagement international 88
3° Modes d'exécution 89
4° Aspect positif et aspect doctrinal 90

SECTION V. — ***Actes unilatéraux étatiques*** 90

§ 1. — NOTION 91
A. — Typologie 91
1° Instruments et conduites diplomatiques 92
2° Actes internes 92
B. — Prise en considération par le droit international 93
1° Imputabilité à l'État 93
2° Opposabilité 93

§ 2. — EFFETS 94
1° Actes conditionnés par des normes conventionnelles 94
2° Actes conditionnés par des normes coutumières 95
3° Engagements autonomes 95

SECTION VI. — ***Actes des organisations internationales*** 96

§ 1. — RÉGIME JURIDIQUE 97
1° Diversité 97
2° Validité 98
3° Autorité 99

§ 2. — EFFETS 100
A. — Internes à l'organisation 100
B. — À l'égard des États membres 101
1° Hypothèse générale : absence de force obligatoire 102
2° Hypothèses d'actes obligatoires 103
C. — À l'égard des tiers 104

SECTION VII. — ***Principes généraux du droit*** 105
A. — « Principes généraux de droit » au sens de l'art. 38 du Statut de la cour 105
1° Fonctions 106
2° Origine 106
B. — Principes du droit international 108
Bibliographie 109

CHAPITRE III

DROIT INTERNATIONAL DES TRAITÉS

SECTION I. — ***Procédures conventionnelles*** 113

§ 1. — RÉDACTION, ADOPTION ET AUTHENTIFICATION DU TEXTE 114
1° Procédures classiques 115
2° Au sein de conférences internationales 115
3° Au sein d'organisations internationales 116
4° L'authentification du texte et ses conséquences 117

§ 2. — ENGAGEMENT 118
A. — Modes d'expression 118
1° Signature, échange d'instruments constituant un traité 119
2° Ratification et procédures voisines 119
3° Adhésion, acceptation, notification de succession 120
4° Dispositions du droit français 121

§ 3. — PROTECTION DE L'AUTHENTICITÉ : LES VICES DU CONSENTEMENT 124
A. — Consécration normative 124

B. — Vices invocables 126
1° Violation de règles du droit interne relatives au consentement 127
2° Vices du comportement international des parties : erreur, dol, corruption 128
3° Contrainte 129
C. — Constatation et conséquences 130
§ 4. — RÉSERVES 132
1° Notion 132
2° Assouplissement pratique 134
3° Conditions d'opposabilité 135
§ 5. — ENTRÉE EN VIGUEUR 136
1° Dépôt 136
2° Date d'entrée en vigueur 137
3° Enregistrement et publication 137
§ 6. — MODIFICATION 137
A. — Modification et stabilité des relations conventionnelles 138
B. — Modification explicite 139
1° Traités bilatéraux 139
2° Traités multilatéraux 139
3° Procédures spéciales 140
C. — Modification implicite 140
§ 7. — TERMINAISON 141
A. — Régime de la Convention de Vienne : limites et distinctions 142
1° Limites 142
2° Distinctions pertinentes 142
B. — Retrait 143
1° Droit de retrait 143
2° Motifs invocables 144
3° Procédure 145
C. — Extinction 145
1° Accord spécial des parties 145
2° Évolution du droit extérieur au traité 146
SECTION II. — ***Autorité des normes conventionnelles : le principe « pacta sunt servanda »*** 147
§ 1. — PUISSANCE JURIDIQUE 147
1° Puissance de la technique conventionnelle et puissance des normes conventionnelles 147

2° Diversité de l'autorité des normes conventionnelles 148

§ 2. — EFFETS ENTRE LES PARTIES 150
1° Champ d'application spatial 150
2° Champ d'application temporel 151

§ 3. — EFFETS A L'ÉGARD DES TIERS 152
A. — Notion de tiers 152
B. — Absence d'effet direct 153
C. — Extension aux tiers sur la base de leur consentement 153
1° Mécanismes généraux 153
2° Cas particuliers 154

§ 4. — RELATIONS AVEC D'AUTRES RÈGLES INTERNATIONALES 155
A. — Conformité aux règles impératives : le « jus cogens » 155
1° Définition et caractères du « jus cogens » 156
2° Mécanisme d'application 158
B. — Relations entre traités 159
1° Dispositions propres à chaque traité 159
2° Règles générales supplétives 159
C. — Traités et coutumes 160
Bibliographie 161

CHAPITRE IV

TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE DU DROIT INTERNATIONAL

SECTION I. — ***Interprétation*** 166

§ 1. — FONCTIONS 167
A. — Indétermination 167
B. — Interprétation et positivité du droit 169
C. — Interprétation et rationalisation du droit 170

§ 2. — MODES 170
A. — Interprétations unilatérales 171
B. — Interprétation concertée 172
C. — Interprétation juridictionnelle 173

§ 3. — MÉTHODES 174
A. — Approche méthodologique de l'interprétation 174
B. — Principes, règles, techniques 175

C. — Orientations 176

SECTION II. — ***Application dans l'ordre interne*** 177

§ 1. — PROBLÈMES GÉNÉRAUX 178

A. — Questions de principe 178

1° Schémas théoriques : dualisme et monisme 178

2° Tendances positives : autonomie et interdépendance des deux ordres 180

B. — Solutions constitutionnelles 181

C. — Rôle des juridictions 182

§ 2. — APPLICATION EN DROIT FRANÇAIS 183

A. — Dispositions constitutionnelles 184

1° Orientations de fond 184

2° Autorités chargées de leur exécution 185

B. — Dynamique jurisprudentielle 186

1° Principales étapes 186

2° Origines et composantes 188

C. — Applicabilité juridictionnelle des normes internationales 189

1° Droit conventionnel 189

2° Droit coutumier 193

D. — Autorité par rapport aux normes internes 195

1° Par rapport aux actes de l'exécutif 195

2° Par rapport à la loi 196

3° Par rapport à la Constitution 197

SECTION III. — ***Procédures internationales aux fins de l'application du droit*** 199

§ 1. — RESPECT, VIOLATION, APPLICATION DU DROIT 200

A. — Violation du droit 200

1° Établissement 201

2° Classification 201

B. — Mesures tendant à l'application du droit 203

1° Imposition, compensation, application 203

2° Caractères généraux des mesures d'application 204

§ 2. — SURVEILLANCE ET VÉRIFICATION 204

A. — Composantes 205

1° Éléments 205

2° Compétence 206
3° Fonctions 207
B. — Techniques organisées 208
1° Techniques conventionnelles 208
2° Techniques institutionnelles 210
§ 3. — CONTRE-MESURES 211
A. — Notion 212
B. — Fonctions 214
1° Contre-mesures individuelles 214
2° Contre-mesures collectives 214
C. — Réglementation 216
1° Contre-mesures prohibées 216
2° Canalisation des contre-mesures 217
Bibliographie 219

CHAPITRE V

L'ÉTAT EN DROIT INTERNATIONAL

SECTION I. — ***Condition statutaire de l'État*** 224
§ 1. — PERSONNALITÉ INTERNATIONALE 225
1° L'État comme être corporatif 225
2° L'État comme sujet de droit international 226
§ 2. — ATTRIBUTS INTERNATIONAUX : LE STATUT D'ÉTAT 227
A. — Caractères d'ensemble 228
1° Nature juridique 228
2° Consistance 229
B. — Capacité d'agir internationalement : le pouvoir légal de l'État 230
1° Capacité substantielle 231
2° Capacité processuelle 231
C. — Souveraineté internationale : la liberté légale de l'État 232
1° La souveraineté, face interne et face internationale 232
2° L'égalité entre États souverains 233
SECTION II. — ***Le statut d'État souverain*** 234
§ 1. — CONDITION DE L'ÉTAT DANS LES ORDRES JURIDIQUES ÉTRANGERS
1 : PRÉSENTATION D'ENSEMBLE 234

A. — Position du problème 234
B. — Les figures de l'État souverain à l'étranger 235
1° Le souverain en territoire étranger 236
2° Le souverain non localisé 237

§ 2. — (SUITE) 2 : APPLICATION À L'ÉTAT DE RÈGLES SUBSTANTIELLES ÉTRANGÈRES (LES EXEMPTIONS) 238
A. — L'État, ses services et ses démembrements 238
B. — Les locaux étatiques 240
C. — Les agents étatiques et leur entourage 241
1° Principes directeurs 241
2° Privilèges relatifs à l'accès au territoire 242
3° Privilèges relatifs à la condition territoriale 243

§ 3. — (SUITE) 3 : MISE EN ŒUVRE CONTRE L'ÉTAT DE VOIES DE DROIT ÉTRANGÈRES (LES IMMUNITÉS) 243
A. — Les immunités de l'État souverain 243
1° Présentation générale 243
2° Régime juridique : l'immunité restreinte 245
3° Régime juridique (suite) 247
B. — Les immunités des agents étatiques 248

§ 4. — CONDITION DE L'ÉTAT DANS L'ORDRE JURIDIQUE INTERNATIONAL 1 : L'AUTOLIMITATION DE L'ÉTAT 250
A. — Notion d'autolimitation 250
1° Le problème de l'autolimitation 250
2° La liberté légale du souverain 251
B. — Des limites à l'autolimitation ? Liberté formelle contre liberté substantielle 253
1° Position du problème 253
2° Solutions du droit international 253
3° Pratique française 255

§ 5. — (SUITE) 2 : LES LIBERTÉS RÉSIDUELLES DE L'ÉTAT 257
A. — Étendue des libertés 257
1° Variabilité de la sphère de liberté résiduelle 257
2° La présomption de liberté 258
B. — L'État dans sa sphère de liberté résiduelle : le principe de non-ingérence 260
1° Notion d'ingérence 260
2° Régime juridique : l'ingérence illicite 261

SECTION III. — *Formation de l'État* 262

§ 1. — ÉMERGENCE DE LA COLLECTIVITÉ ÉTATIQUE 1 : MODALITÉS 263

A. — Distinction des genres : sécession et substitution 263

1° Survivance de l'État : formation par sécession 264
2° Disparition de l'État : formation par substitution 264

B. — Distinction des espèces de la sécession : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes 266

1° Statut des peuples coloniaux : le droit de sécession 266
2° Statut des autres peuples dépendants 268

§ 2. — ÉMERGENCE DE LA COLLECTIVITÉ ÉTATIQUE 2 : CONDITIONS 270

A. — Position du problème 270

B. — Substance : le pays 272

1° Facteur social : une collectivité 272
2° Facteur spatial : ...territoriale 273

C. — Qualités, 1 : l'organisation politique 274

1° Facteur organique 274
2° Rapports avec le pays : l'effectivité 275

D. — Qualités, 2 : l'indépendance 276

1° Notion 276
2° Modalités d'acquisition 277

§ 3. — RÉALISATION DE LA QUALITÉ D'ÉTAT 279

A. — Institution légale de l'État 279

1° Réalisation des conditions de fond 279
2° Absence de conditions de procédure 281

B. — Opposabilité du statut d'État 281

1° Opposabilité à qui ? 282
2° Opposabilité de quoi ? 283

§ 4. — RECONNAISSANCE INTERNATIONALE DE L'ÉTAT 285

A. — Effets légaux 286

1° Position du problème 286
2° Situation objective de l'État 287
3° Situation intersubjective (relations entre États) 287

B. — Liberté de reconnaître et de ne pas reconnaître 288

1° Position du problème 288
2° Pratique internationale 289
3° Droit positif 289

C. — Formes 290

SECTION IV. — ***Identité de l'État dans le temps*** 291

§ 1. — MUTATIONS DE LA COLLECTIVITÉ ÉTATIQUE ET CONTINUITÉ DE L'ÉTAT 292

A. — Le principe de continuité 292

1° Mutations substantielles 292
2° Mutations organiques 293

B. — Reconnaissance internationale du gouvernement 294

1° Effets légaux 295
2° Liberté de reconnaître et de ne pas reconnaître 296
3° Formes 298

§ 2. — DISPARITION DE LA COLLECTIVITÉ ÉTATIQUE ET DISSOLUTION DE L'ÉTAT 299

A. — Atteintes forcées à l'indépendance 300

B. — Renonciation à l'indépendance 301

1° Situations ne comportant pas renonciation à la qualité d'État 302
2° Situations comportant renonciation à la qualité d'État 303

Bibliographie 304

CHAPITRE VI

LES SUJETS INTERNES EN DROIT INTERNATIONAL

SECTION I. — ***Statut international*** 307

§ 1. — EFFETS INTERNATIONAUX DE LA PERSONNALITÉ INTERNE 308

1° Position du problème 308
2° Éléments de solution 309

§ 2. — PERSONNALITÉ INTERNATIONALE 311

A. — Position du problème 311

1° Les sujets internes comme objets du droit international 311
2° Les sujets internes comme sujets du droit international 312

B. — Solutions positives 314

1° Principes applicables 314
2° Pratique internationale : la casuistique de l'immédiateté 315

§ 3. — CAPACITÉ D'AGIR INTERNATIONALEMENT 316

A. — Capacité substantielle : le pouvoir de s'engager 317

1° Par des actes juridiques 317

2° À raison de faits juridiques 318
B. — Capacité processuelle : le pouvoir de réclamer 321
1° Accès aux organes de l'État défendeur 321
2° Accès aux organes propres à l'ordre international 322

SECTION II. — ***La nationalité*** 323

§ 1. — LE LIEN INDIVIDUEL : NATIONALITÉ DES PERSONNES PHYSIQUES ... 324
A. — Détermination de la nationalité, 1 : pratiques étatiques 324
1° Attribution originaire 324
2° Acquisition ultérieure 325
3° Perte 326
B. — Détermination de la nationalité, 2 : règles internationales 327
1° Exercice du pouvoir de détermination de la nationalité 327
2° Efficacité internationale de la nationalité 328
C. — Nationalités multiples et apatridie 330
1° Nationalités multiples 330
2° Apatridie 332

§ 2. — LES LIENS COLLECTIFS 333
A. — Personnes morales 333
1° La nationalité corporative : position du problème 333
2° Pratiques étatiques 334
3° Règles internationales 335
B. — Êtres collectifs sans personnalité 337
1° La compétence personnelle sur les ensembles organisés ... 337
2° Détermination de la nationalité, 1 : le cas des navires 339
3° Détermination de la nationalité 2 : autres cas 341

SECTION III. — ***Condition internationale des sujets internes 1 : identification des États compétents*** 342

§ 1. — CHAMP D'APPLICATION DES RÈGLES ÉTATIQUES 343
A. — La concurrence des règles : examen théorique 343
1° Position du problème 343
2° Solutions envisageables : les rattachements légitimes 345
B. — Les limites de l'efficacité des règles : pratiques étatiques et droit international 348
1° Procédés de limitation 348

2° Normes territoriales : appui sur la compétence territoriale 350
3° Normes extraterritoriales, 1 : appui sur la compétence personnelle 351
4° Normes extraterritoriales, 2 : défaut de compétence personnelle 353

§ 2. — RÉALISATION DES RÈGLES ÉTATIQUES 355
A. — Réalisation par l'État normateur 356
1° Hypothèses simples 356
2° Hypothèse complexe : la réalisation du droit à l'étranger.. 357
B. — Réalisation par l'État étranger, 1 : mise en œuvre sollicitée ... 358
1° La coopération judiciaire internationale 359
2° L'extradition 360
C. — Réalisation par l'État étranger, 2 : mise en œuvre autonome.. 362
1° Réalisation du droit privé 362
2° Réalisation du droit public 364

SECTION IV. — ***Condition internationale des sujets internes 2 : pouvoirs des États compétents*** 365

§ 1. — ACCÈS AU TERRITOIRE 366
A. — Sujets de droit commun 367
1° Entrée et séjour 367
2° Sortie 368
B. — Sujets soumis à un régime spécial : réfugiés et apatrides 370

§ 2. — CONDITION DES ÉTRANGERS 372
A. — Personnes étrangères 373
1° Égalité de traitement 373
2° Traitement international minimum 376
B. — Biens et intérêts patrimoniaux des étrangers 378
1° Droit applicable 378
2° Pouvoirs de l'État 380
3° Obligations de l'État : l'indemnisation 382

§ 3. — CONDITION DES PERSONNES SANS CONSIDÉRATION DE NATIONALITÉ : LA PROTECTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME 384
A. — Inventaire et typologie 384
1° Recensement des instruments 384
2° Identification du corpus normatif 385

B. — Régime légal 388
1° Obligations substantielles des États parties 388
2° Garanties d'exécution 391
Bibliographie 393

CHAPITRE VII

STATUT ET CONDITION INTERNATIONALE DES ESPACES

SECTION I. — ***L'espace et sa répartition*** 397
§ 1. — TYPOLOGIE DES ESPACES 398
A. Identification des genres 398
1° L'espace comme étendue 398
2° L'espace comme chose 399
3° Définitions et critères de qualification 400
B. Identification des espèces, 1 : éléments territoriaux 402
1° Territoire terrestre 402
2° Territoire aérien 402
3° Territoire maritime 403
C. Identification des espèces, 2 : éléments internationaux 405
1° Espaces maritimes et aériens 405
2° Espace extra-atmosphérique et corps célestes 407
3° Espaces terrestres 408
§ 2. — CONSTITUTION DES TITRES TERRITORIAUX 408
A. Titre principal 409
1° Identification du problème 409
2° Le titre sur les terres sans maître 410
B. Titres accessoires 412
1° Le titre sur les prolongements maritimes et aériens 413
2° Revendications territoriales propres à certains États 413
§ 3. — DÉLIMITATION DES ESPACES 414
A. Espaces de nature différente : limites internes et frontières unilatérales 414
1° Délimitation horizontale (espaces maritimes) 414
2° Délimitation verticale (espaces aérien et extra-atmosphérique) 416
B. Espaces de même nature : frontières bilatérales 417
1° Frontières terrestres 417

2° Frontières maritimes 419

SECTION II. — ***Condition juridique du territoire*** 421

§ 1. — EFFETS DU TITRE TERRITORIAL 421

A. Pouvoirs de l'État 422

1° Pouvoirs de droit commun 422
2° Pouvoirs diminués 423

B. Droits et obligations de l'État envers les États tiers 424

1° Droits de l'État territorial (et obligations des tiers) 425
2° Obligations de l'État territorial (et droits des tiers) 426

§ 2. — MUTATIONS DU TITRE TERRITORIAL 427

A. L'opération de mutation 428

1° Typologie des mutations : modes de constitution des titres dérivés 428
2° Validité des mutations par transfert 429
3° Effets des mutations sur l'ordre juridique territorial : le problème de la succession d'États 430

B. Succession d'États et ordre juridique conventionnel 433

1° Principes directeurs 434
2° Règles propres aux divers cas de succession 435

C. Succession d'États et ordre juridique interne 437

1° Situation patrimoniale de l'État prédécesseur : biens publics 438
2° Suite : obligations contractuelles publiques (et situations juridiques subjectives réflexes) 439
3° Situations juridiques objectives 441

Bibliographie 442

CHAPITRE VIII

RÉGIMES INTERNATIONAUX DE L'UTILISATION DES ESPACES

SECTION I. — ***Données générales*** 446

§ 1. — RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DES ESPACES EN TANT QUE SUPPORTS D'ACTIVITÉS 447

A. — Bases statutaires 447

1° Emprise de la souveraineté territoriale 447
2° Tentatives d'élaboration de nouveaux concepts statutaires 448

B. — Approches fonctionnelles 449
1° Diversité des utilisations 449
2° Contradictions virtuelles des utilisations 450

§ 2. — DIVERSITÉ DES RÉGIMES JURIDIQUES 451
1° Régimes coutumiers 452
2° Régimes conventionnels 453
3° Actes unilatéraux 455

SECTION II. — ***Communications*** 456

Sous-section I. — **Communications maritimes** 457

§ 1. — LIBERTÉ DE NAVIGATION 457
A. — En haute mer 457
1° Principe et modalités 457
2° Restrictions 458
B. — Prolongements 459
1° Liberté de navigation dans la zone économique exclusive et la zone contiguë 459
2° Droit de passage inoffensif dans la mer territoriale 460
3° Droit de transit dans les détroits internationaux et droit de passage archipélagique 460
4° Accès aux eaux intérieures 461
C. — Le problème de l'égalité d'accès à la haute mer 461

§ 2. — RÉGIME INTERNATIONAL DES NAVIRES 462
A. — Nationalité 462
1° Attribution du pavillon 462
2° Critères internationaux 462
B. — Distinction entre régimes des navires marchands et des navires de guerre 463
1° Règles applicables aux navires marchands et assimilés 463
2° Règles applicables aux navires de guerre et assimilés 464

§ 3. — CÂBLES, PIPE-LINES ET TUNNELS SOUS-MARINS 464

Sous-section II. — **Communications fluviales** 466

§ 1. — SPÉCIALITÉ DES RÉGIMES 466
A. — Absence d'un principe de liberté de navigation 466
B. — Exemples de régimes particuliers 467

§ 2. — TENDANCES GÉNÉRALES 467

A. — Limites de la liberté de navigation 468
B. — Gestion internationale de la navigation 468

Sous-section III. — **Communications par les canaux internationaux** 469
A. — Le canal de Suez 470
B. — Le canal de Panama 470

Sous-section IV. — **Communications aériennes** 472
A. — Règles applicables aux aéronefs 473
1° Statut 473
2° Lutte contre la piraterie aérienne 473
B. — Administration internationale de la navigation aérienne 474
1° Structure de l'O.A.C.I. 474
2° Compétences et pouvoirs du Conseil 474
C. — Réglementation du transport aérien 475
1° Principes de la Convention de Chicago 476
2° Bermudes I, Bermudes II, « *Open Skies* » 476
3° Rôle de l'IATA 477

Sous-section V. — **Communications spatiales** 477
§ 1. — LIBERTÉ D'UTILISATION DE L'ESPACE 478
A. — Liberté de circulation 478
B. — Obligations des États utilisateurs 479
1° Objectif de transparence 479
2° Obligation d'assistance 480
3° Responsabilité 480
§ 2. — RÉGIME DES OBJETS SPATIAUX 481
1° Définition et contenu 481
2° Immatriculation et juridiction 481
§ 3. — RÉGIME DES COMMUNICATIONS SPATIALES 482
A. — Régime des activités 483
1° Télédétection 483
2° Télédiffusion directe 484
B. — Coopération internationale 485
1° Coopération universelle 486
2° Coopération régionale 486

SECTION III. — ***Utilisation des ressources naturelles*** 486
§ 1. — RESSOURCES DES ESPACES MARITIMES 487
A. — Haute mer 488
1° Liberté de la pêche 488
2° Protection et conservation des ressources biologiques 488
B. — Zone économique exclusive 489
1° Compétences fonctionnelles de réglementation unilatérale 490
2° Devoir de coopération 490
C. — Plateau continental 491
1° Droits de l'État côtier 491
2° Obligations de l'État côtier 491
D. — Le fond des mers ou la Zone 492
1° Régime défini par la Convention de Montego Bay 492
2° Régimes alternatifs ou substitutifs 493
3° Régime résultant de l'Accord du 29 juillet 1994 493
§ 2. — UTILISATION DES COURS D'EAU INTERNATIONAUX À DES FINS AUTRES QUE LA NAVIGATION 494
1° Notion de cours d'eau international 494
2° Obligations générales des riverains 495
3° Coopération conventionnelle entre États riverains 496
§ 3. — RESSOURCES DE L'ANTARCTIQUE ET DE LA LUNE 497
1° Éléments communs 497
2° Régimes spécifiques 498
SECTION IV. — ***Protection de l'environnement naturel*** 499
§ 1. — STANDARDS GÉNÉRAUX 500
A. — La déclaration de Stockholm 500
1° Inspiration et contenu 500
2° Prolongements 501
B. — Développements normatifs 502
1° Incorporation de la protection de l'environnement dans des conventions à objet plus général 502
2° Conventions régionales 503
3° Conventions spécifiques 503
C. — La Conférence de Rio sur l'environnement et le développement 504
§ 2. — LUTTE CONTRE LA POLLUTION 505

1° Mesures préventives 506
2° Mesures de police 507
3° Mesures répressives 508
4° Mesures réparatrices 509

SECTION V. — ***Recherche scientifique*** 509
A. — Développement de la réglementation 509
B. — Espaces internationalisés : liberté privilégiée 511
1° Liberté 511
2° Privilèges 511
C. — Espaces territoriaux ou patrimoniaux : coopération obligée .. 512
1° Consentement de l'État côtier 513
2° Coopération 514
Bibliographie 514

CHAPITRE IX

LA RESPONSABILITÉ INTERNATIONALE DE L'ÉTAT

SECTION I. — ***Consistance de la responsabilité*** 518
§ 1. — LE DÉBAT THÉORIQUE SUR LE DROIT DE LA RESPONSABILITÉ 519
A. — Siège du débat : les travaux de la C.D.I. 519
B. — Les deux représentations de la responsabilité 520
1° La responsabilité comme concept 520
2° La responsabilité comme institution 522
§ 2. — L'OBLIGATION SECONDAIRE DE RÉPARATION 524
A. — Consistance de l'obligation 525
B. — Modalités de la réparation 526

SECTION II. — ***Conditions de la responsabilité*** 528
§ 1. — LE DOMMAGE 528
A. — La notion de dommage international 529
1° Définition du dommage 529
2° Caractère international : l'État, victime du dommage 530
3° Consistance du dommage 531
B. — Dommages privés et protection diplomatique 532
1° L'endossement des réclamations privées 533

2° Conditions d'exercice de la protection diplomatique 535

§ 2. — LE FAIT GÉNÉRATEUR, 1 : IMPUTABILITÉ À L'ÉTAT 537
1° Notion et fonction 537
2° Faits résultant de l'activité de l'État 538
3° Faits rendus possibles par la passivité de l'État 539
4° Facteurs de non-imputation 541

§ 3. — LE FAIT GÉNÉRATEUR, 2 : ILLICÉITÉ INTERNATIONALE 542
A. — Illicéité... 543
1° La question du « fondement de la responsabilité » 543
2° L'illicéité, condition de la responsabilité 544
3° Modalités de l'illicite 546
B. — ...Internationale 547
1° Non-pertinence du droit interne pour qualifier un fait d'internationalement illicite 547
2° Réalisation du fait internationalement illicite 548
3° Articulation des ordres juridiques : la règle de l'épuisement des recours internes 549

Bibliographie 551

CHAPITRE X

DROIT DU CONTENTIEUX INTERNATIONAL

SECTION I. — ***Les différends interétatiques et leurs modes de règlement*** 556

§ 1. — LE DIFFÉREND 556
A. — Définition et typologie 556
1° La notion de différend 556
2° Types de différends 557
B. — Statut du différend, 1 : le principe de l'« obligation de règlement pacifique » 558
1° L'interdiction de régler les différends par des moyens non pacifiques 559
2° L'obligation de négocier sur l'objet du différend 560
C. — Statut du différend, 2 : le principe du libre choix des moyens de règlement 561

§ 2. — RÈGLEMENT DU DIFFÉREND, 1 : MODES DIPLOMATIQUES 562
A. — Caractères d'ensemble 562
1° Indétermination du cadre légal 563

2° Liberté légale des parties et de l'organe de règlement 563
B. — Procédures informelles : l'assistance à la négociation 565
1° La négociation comme mode de règlement 565
2° Bons offices et médiation 565
C. — Procédures formelles : la conciliation 567
1° Caractères généraux 567
2° Applications 567
3° Procédure de conciliation et recours à l'enquête 569

§ 3. — RÈGLEMENT DU DIFFÉREND, 2 : MODES JURIDICTIONNELS 570
A. — Caractères d'ensemble 570
1° Défaut de liberté dans la détermination des bases de règlement 570
2° Défaut de liberté dans l'acceptation de la solution 571
B. — Variétés 572
1° Le mode arbitral 572
2° Le mode judiciaire 574

SECTION II. — ***La réalisation juridictionnelle du droit*** 575

§ 1. — L'ORGANE JURIDICTIONNEL 576
A. — Organes arbitraux 576
1° Institution 576
2° Composition 577
B. — Organes judiciaires 579
1° Institution 579
2° Composition 579

§ 2. — FORMATION DE L'ENGAGEMENT JURIDICTIONNEL 581
A. — Différends actuels 582
B. — Différends éventuels : la « juridiction obligatoire » 583
1° Notion 583
2° Techniques d'attribution 584
3° Portée 586

§ 3. — CONDITIONS D'EXERCICE DE LA JURIDICTION 1 : COMPÉTENCE DU TRIBUNAL 587
A. — Validité des engagements juridictionnels 588
1° Validité initiale 588
2° Maintien en vigueur 589

B. — Réalisation des conditions incluses dans les engagements juridictionnels 590
1° Recensement des conditions 590
2° La base commune des engagements 592

§ 4. — CONDITIONS D'EXERCICE DE LA JURIDICTION 2 : RECEVABILITÉ DE L'ACTION 593
A. — Conditions tenant à la nature de la fonction juridictionnelle contentieuse 594
1° Existence d'un différend 594
2° Justiciabilité du différend 596
B. — Autres conditions 596

§ 5. — L'INSTANCE 597
A. — Détermination du droit processuel 597
B. — Déroulement de l'instance 598
1° Cours ordinaire de l'instance 598
2° Les procédures incidentes 600

§ 6. — L'ACTE JURIDICTIONNEL 602
A. — Formation 603
1° Technique d'élaboration 603
2° Validité 603
B. — Effets légaux 604
1° Autorité de chose jugée 605
2° Voies de recours 605
3° Exécution 607

§ 7. — CONTENTIEUX TRANSÉTATIQUES 608
1° Notion 608
2° Règlement arbitral 609
3° Réglement judiciaire 610

Bibliographie 613

CHAPITRE XI

DROIT DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ INTERNATIONALES

SECTION PRÉLIMINAIRE. — ***Paix, sécurité et droit international*** 615

1° Approches juridiques de la paix 615
2° Vocabulaire et concepts juridiques 616

3° Conditions et mécanismes de la sécurité internationale 617

SECTION I. — ***Réglementation du recours à la force armée par les États*** 618

Sous-section I. — **Restriction progressive du droit de recourir à la force** 619
A. — *Droit international classique* 619
B. — *Les premières restrictions au XIXe siècle* 620
C. — *L'entre-deux-guerres* 621

Sous-section II. — **Réglementation contemporaine** 622
§ 1. — CORPUS JURIDIQUE 622
1° Dispositions de la Charte 622
2° Développements postérieurs 624
§ 2. — CONTENU DES NORMES 626
A. — *Recours à la force prohibés* 626
1° Destinataires de la prohibition 626
2° Notion de force prohibée 627
3° Menace et emploi de la force 629
4° Force prohibée et relations internationales 630
5° Objet et but du recours à la force 631
B. — *Recours à la force licites* 632
1° Hypothèses explicites 632
2° Hypothèses implicites 634

SECTION II. — ***Action des organisations internationales*** 637

Sous-section I. — **Dispositif institutionnel des Nations Unies** 638
A. — *Architecture politique* 638
1° Conseil de sécurité 638
2° Assemblée générale 639
B. — *Compétences des organes* 640
1° Conseil de sécurité 640
2° Assemblée générale 642
3° Secrétaire général 644
4° Cour internationale de Justice 645
C. — *Pouvoirs* 646
1° Autorité des mesures prises 646
2° Pouvoir discrétionnaire 647

Sous-section II. — **Modalités** 649
§ 1. — MESURES COERCITIVES 650
A. — *Mesures coercitives et « sanctions »* 650
B. — *Paralysie de l'action militaire directe du Conseil de sécurité* 651
C. — *Mise en œuvre du Chapitre VII de la charte* 652
1° Avant l'affaire du Golfe 652
2° Le conflit du Golfe (1990-1991) 653
3° Après la guerre du Golfe 653
§ 2. — APAISEMENT DES SITUATIONS CONFLICTUELLES 654
A. — *Notion* 654
B. — *Rôle du Conseil de sécurité* 655
C. — *Autres organes* 658
1° Secrétaire général 658
2° Assemblée générale 660
§ 3. — « OPÉRATIONS DU MAINTIEN DE LA PAIX » 660
A. — *Fondement juridique* 661
B. — *Caractères* 662
C. — *Missions* 663

Sous-section III. — **Autres organisations internationales** 665
§ 1. — INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES ET ORGANES SUBSIDIAIRES 665
§ 2. — ORGANISATIONS RÉGIONALES 666
A. — *Ambiguïtés du régionalisme* 666
B. — *Problèmes de coordination avec les Nations Unies* 667
1° Articulation sur la base du Chap. VIII 667
2° Actions autonomes 668

SECTION III. — ***Droit international humanitaire*** 670
§ 1. — PROBLÈMES GÉNÉRAUX 670
A. — *Problèmes de principe* 670
1° Problèmes permanents 670
2° Données contemporaines 671
B. — *Approches juridiques* 672
1° Aspect normatif 673
2° Assistance aux victimes 674
3° Aspect répressif 676

3° Conditions et mécanismes de la sécurité internationale 617

SECTION I. — ***Réglementation du recours à la force armée par les États*** 618

Sous-section I. — **Restriction progressive du droit de recourir à la force** 619
A. — *Droit international classique* 619
B. — *Les premières restrictions au XIXe siècle* 620
C. — *L'entre-deux-guerres* 621

Sous-section II. — **Réglementation contemporaine** 622
§ 1. — CORPUS JURIDIQUE 622
1° Dispositions de la Charte 622
2° Développements postérieurs 624
§ 2. — CONTENU DES NORMES 626
A. — *Recours à la force prohibés* 626
1° Destinataires de la prohibition 626
2° Notion de force prohibée 627
3° Menace et emploi de la force 629
4° Force prohibée et relations internationales 630
5° Objet et but du recours à la force 631
B. — *Recours à la force licites* 632
1° Hypothèses explicites 632
2° Hypothèses implicites 634

SECTION II. — ***Action des organisations internationales*** 637

Sous-section I. — **Dispositif institutionnel des Nations Unies** 638
A. — *Architecture politique* 638
1° Conseil de sécurité 638
2° Assemblée générale 639
B. — *Compétences des organes* 640
1° Conseil de sécurité 640
2° Assemblée générale 642
3° Secrétaire général 644
4° Cour internationale de Justice 645
C. — *Pouvoirs* 646
1° Autorité des mesures prises 646
2° Pouvoir discrétionnaire 647

Sous-section II. — **Modalités** 649
§ 1. — MESURES COERCITIVES 650
A. — *Mesures coercitives et « sanctions »* 650
B. — *Paralysie de l'action militaire directe du Conseil de sécurité* 651
C. — *Mise en œuvre du Chapitre VII de la charte* 652
1° Avant l'affaire du Golfe 652
2° Le conflit du Golfe (1990-1991) 653
3° Après la guerre du Golfe 653
§ 2. — APAISEMENT DES SITUATIONS CONFLICTUELLES 654
A. — *Notion* 654
B. — *Rôle du Conseil de sécurité* 655
C. — *Autres organes* 658
1° Secrétaire général 658
2° Assemblée générale 660
§ 3. — « OPÉRATIONS DU MAINTIEN DE LA PAIX » 660
A. — *Fondement juridique* 661
B. — *Caractères* 662
C. — *Missions* 663

Sous-section III. — **Autres organisations internationales** 665
§ 1. — INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES ET ORGANES SUBSIDIAIRES 665
§ 2. — ORGANISATIONS RÉGIONALES 666
A. — *Ambiguïtés du régionalisme* 666
B. — *Problèmes de coordination avec les Nations Unies* 667
1° Articulation sur la base du Chap. VIII 667
2° Actions autonomes 668

SECTION III. — ***Droit international humanitaire*** 670
§ 1. — PROBLÈMES GÉNÉRAUX 670
A. — *Problèmes de principe* 670
1° Problèmes permanents 670
2° Données contemporaines 671
B. — *Approches juridiques* 672
1° Aspect normatif 673
2° Assistance aux victimes 674
3° Aspect répressif 676

3° Conditions et mécanismes de la sécurité internationale 617

SECTION I. — ***Réglementation du recours à la force armée par les États*** 618

Sous-section I. — **Restriction progressive du droit de recourir à la force** 619
A. — Droit international classique 619
B. — Les premières restrictions au XIXe siècle 620
C. — L'entre-deux-guerres 621

Sous-section II. — **Réglementation contemporaine** 622
§ 1. — CORPUS JURIDIQUE 622
1° Dispositions de la Charte 622
2° Développements postérieurs 624
§ 2. — CONTENU DES NORMES 626
A. — Recours à la force prohibés 626
1° Destinataires de la prohibition 626
2° Notion de force prohibée 627
3° Menace et emploi de la force 629
4° Force prohibée et relations internationales 630
5° Objet et but du recours à la force 631
B. — Recours à la force licites 632
1° Hypothèses explicites 632
2° Hypothèses implicites 634

SECTION II. — ***Action des organisations internationales*** 637

Sous-section I. — **Dispositif institutionnel des Nations Unies** 638
A. — Architecture politique 638
1° Conseil de sécurité 638
2° Assemblée générale 639
B. — Compétences des organes 640
1° Conseil de sécurité 640
2° Assemblée générale 642
3° Secrétaire général 644
4° Cour internationale de Justice 645
C. — Pouvoirs 646
1° Autorité des mesures prises 646
2° Pouvoir discrétionnaire 647

Sous-section II. — **Modalités** 649
§ 1. — MESURES COERCITIVES 650
A. — Mesures coercitives et « sanctions » 650
B. — Paralysie de l'action militaire directe du Conseil de sécurité 651
C. — Mise en œuvre du Chapitre VII de la charte 652
1° Avant l'affaire du Golfe 652
2° Le conflit du Golfe (1990-1991) 653
3° Après la guerre du Golfe 653
§ 2. — APAISEMENT DES SITUATIONS CONFLICTUELLES 654
A. — Notion 654
B. — Rôle du Conseil de sécurité 655
C. — Autres organes 658
1° Secrétaire général 658
2° Assemblée générale 660
§ 3. — « OPÉRATIONS DU MAINTIEN DE LA PAIX » 660
A. — Fondement juridique 661
B. — Caractères 662
C. — Missions 663

Sous-section III. — **Autres organisations internationales** 665
§ 1. — INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES ET ORGANES SUBSIDIAIRES 665
§ 2. — ORGANISATIONS RÉGIONALES 666
A. — Ambiguïtés du régionalisme 666
B. — Problèmes de coordination avec les Nations Unies 667
1° Articulation sur la base du Chap. VIII 667
2° Actions autonomes 668

SECTION III. — ***Droit international humanitaire*** 670
§ 1. — PROBLÈMES GÉNÉRAUX 670
A. — Problèmes de principe 670
1° Problèmes permanents 670
2° Données contemporaines 671
B. — Approches juridiques 672
1° Aspect normatif 673
2° Assistance aux victimes 674
3° Aspect répressif 676

§ 2. — RÈGLES DE PROTECTION 678
1° Limitation des moyens et méthodes de combat 678
2° Protection des victimes des conflits armés 680

SECTION IV. — ***L'entreprise du désarmement et de la maîtrise ou limitation des armements*** 680

Sous-section I. — **Approches et instances du désarmement** 681
A. — Approches 681
1° Désarmement général et complet 681
2° Maîtrise des armements, ou « arms control » 682
3° Réduction des armements et des tensions militaires 683
B. — Instances 683
1° Mécanismes de l'O.N.U. 684
2° Conférence du désarmement 684
3° Négociations américano-soviétiques 685
4° Cadres régionaux 685

Sous-section II. — **Bilan et perspectives normatives** 686
§ 1. — CARACTÉRISTIQUES DES INSTRUMENTS JURIDIQUES 686
1° Caractère composite 686
2° Précarité 688

§ 2. — ÉLÉMENTS DE RÉGLEMENTATION 689
A. — Réglementation des armes nucléaires 689
1° Les armes nucléaires en droit international général 689
2° Interdiction des essais nucléaires 690
3° Espaces partiellement ou totalement dénucléarisés 690
4° Non-prolifération 691
5° Limitation, prohibition et destruction de systèmes de missiles et d'armes nucléaires 692
B. — Régime des autres armes de destruction massive 694
C. — Limitation des armements classiques 695
D. — Garanties, mesures de confiance, vérification 695
1° Garanties 695
2° Mesures de confiance et de sécurité 696
3° Vérification 696
Bibliographie 698

CHAPITRE XII

DROIT DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

SECTION I. — ***Présentation générale*** 703
A. — Dynamique de l'organisation internationale 704
B. — Unité et diversité du droit des organisations internationales .. 706
C. — Classification des organisations internationales 707

SECTION II. — ***Aspects statutaires*** 708
§ 1. — CONDITION LÉGALE 709
A. — En droit international 709
1° Fondement des attributs légaux 709
2° Existence corporative 710
3° Qualité de sujet 712
4° Capacité d'agir 713
B. — En droit interne 715
1° Personnalité et capacité 715
2° Soumission à l'ordre juridique étatique 716
§ 2. — CADRE LÉGAL DE L'ACTIVITÉ 717
A. — Le « droit constitutionnel » de l'organisation 718
1° Acte constitutif 718
2° Pratique constitutionnelle 719
B. — Détermination des compétences et des pouvoirs 720
1° Facteurs de restriction 720
2° Facteurs d'extension 722
C. — Techniques légales d'action 723
1° Inventaire 723
2° Traités des organisations internationales 724

SECTION III. — ***Aspects structurels*** 726
§ 1. — PARTICIPATION 726
A. — Modalités 726
1° États 726
2° Collectivités non étatiques 728
B. — Le statut de membre 729
1° Acquisition 729
2° Situation des membres dans l'organisation 730

3° Perte 731

§ 2. — ORGANES 732

A. — Classification 732

1° Origine 733
2° Nature 733
3° Extension 734
4° Fonctions 735

B. — Fonctionnement 737

1° Relations entre organes 737
2° Modes de votation 738
3° Moyens humains et financiers 740

Bibliographie 741

Index des instruments et textes cités 745

Index de la jurisprudence citée 767

Index analytique 775